ECHOS

Une lettre de M. Pierre de Bréville. — Le « Prince des Poètes ». — Représentations de Rembrandt. — L'Almanach des Poètes. - Vient de paraître au Mercure de France.

Une lettre de M. Pierre de Bréville

Cher Monsieur,

En réponse à l'analyse, beaucoup trop importante, je le confesse, que j'ai consacrée ici à son ouvrage, M. Gustave Robert dote la Revue Illustrée d'un copieux plaidoyer pro domo sua. Il s'y défend d'avoir découvert dans le premier morceau de la IX symphonie « des ébauches du thème final ». C'est, paraît-il, au critique russe Oulibicheff qu'il faut imputer cette erreur — car c'est une erreur — que, bon patriote, mais musicien peu refléchi, M. G. Robert a adoptée. Quant à la dénomination « motif du coffret magique » (dans le prélude de Tristan), elle appartient, nous dit-il, à M. Lavignac. M. G. Robert se retranche derrière d'imposantes autorités. Soit.

Mais lorsque, plus loin, au sujet de la Symphonie de Franck, il déclare sa nomenclature de thèmes conforme à « l'analyse publiée chez Hamelle par César Franck lui-même », pour nous expliquer les différences très nombreuses qui existent cependant entre les deux gloses, nous devons nous rappeler une phrase de M.G.Robert au début de son article : « Quand je rends compte d'un ouvrage, j'ai la déplorable faiblesse de laisser percer quelque chose de moi. » Ce quelque chose est parfois très criticable, et perce un peu trop, il me semble, dans le passage relatif au final de cette même symphonie, où M. Robert me fait dire que les thèmes principaux de l'œuvre sont rappelés fortuitement. Tout au contraire, j'ai tenté de lui démontrer que ces thèmes reparaissent selon un système personnel au maître, inauguré par lui en 1840, et auquel Franck est demeuré fidèle durant toute sa vie.

Enfin, M. Robert me renvoie à mon ami Guy Ropartz; j'accepte très volontiers la rencontre, persuadé que nous nous entendrons sur tous les points, fussent-ils d'interrogation comme ceux qui offusquent si fort M. Robert et qui lui rappellent l'époque néfaste où, « grâce à un lapsus commis par un honorable professeur de l'Université, il échoua à son baccalauréat ». Sans aucun doute, le maître-musicien qui dirige le Conservatoire de Nancy s'etonnera comme moi devant « la strette du Mouvement » (ce dernier mot est cette fois omis, je demanderais pourquoi si je ne craignais de me montrer trop constamment curieux) et devant cette « croche pointée, suivie d'une double croche s'abattant sur une toni-

que diézée » (1), dont M. Robert a négligé de nous donner l'explication dans sa réponse. Par contre, j'en suis certain, il se garderait de mettre comme M. Robert un «? » (2) après ces quelques mots: « rôle prépondérant de la tonalité », car il sait, lui, ce que cela signifie.

Veillez agréer, etc.

PIERRE DE BRÉVILLE.

\$

Le « Prince des Poètes ». — Le Gaulois, qui a de l'esprit, publiait, le 14 septembre, l' « information » suivante:

« On sait que la mort de M. Stéphane Mallarmé laisse vacant le titre de « Prince des Poètes », qu'on lui avait décerné

à la mort de Paul Verlaine.

» Déjà, les petites revues s'agitent, telles la Plume, le Mercure de France et tutti quanti. On va « enquêter » à ce sujet et l'on parle surtout pour succéder à M. S. Mallarmé de MM. Henri de Régnier, F. Vielé-Griffin, G. Kahn, Adophe Retté, Emile Verhaeren, Georges Rodenbach et même de M. Georges Vanor, l'auteur du Tombeau du Cid, dont il existe une parodie fameuse connue sous ce titre: le Tombereau de cidre, et qui a pour lui de s'appeler, en réalité, Van Ormelingen.

» La fantaisie, on le voit, n'est pas exempte des combinaisons où se plaisent, en ce moment, les jeunes poètes du

quartier Latin! »

C'était d'une décence, d'un goût, d'une bienveillance et d'une exactitude à quoi nous ont depuis longtemps accoutumés les journaux, et cette spirituelle note fut nécessairement très reproduite. Il n'y aurait, comme toujours, qu'à hausser les épaules et à laisser dire, si la « petite revue » qui « s'agite » ne se trouvait être le grave journal de M. Hébrard, car ainsi la sottise atteint des proportions vraiment remarquables et vaut qu'on l'enregistre. Les poètes, donc, ont reçu la lettre qui suit:

« Mon cher confrère,

» Au lendemain de la mort de Stéphane Mallarmé, je souhaiterais savoir à qui vous estimez que doit revenir le titre de « prince des poètes ».

(1) Je cite de mémoire, n'ayant sous les yeux en ce moment ni l'ouvrage de M. Robert, ni l'article publié dans le Mercure à son sujet. (2) l'ai souvenance d'avoir attribué à des fautes d'impression certaines inexactitudes de l'ouvrage de M. Robert relatives à des questions de modalité, — Ce « 2 » me donne quelques remords à l'égard des typographes.